



Wallonie

Commune de LES BONS VILLERS

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **Monsieur Victor SACRE**. Le terrain concerné est situé chaussée de Bruxelles à 6210 Frasnes-lez-Gosselies et cadastré Division 1 section B n°334 X 4, 335 X.

Le projet consiste en **la transformation d'un bâtiment et la création d'un logement** et présente les caractéristiques suivantes : aménagement d'un logement de $\pm 110\text{m}^2$ au sein du hangar existant ; ouverture et/ou modifications de baies en façades du hangar ; aménagement des abords ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial – dérogation au plan de secteur.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, les jours ouvrables de 8h30 à 11h45 ainsi que les 22/09/2026, 29/09/2026 jusqu'à 20 heures (uniquement sur rendez-vous, à convenir au plus tard la veille, au numéro suivant : 071/858.110).

L'enquête publique est ouverte le 16/09/2026 et clôturée le 30/09/2026

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de M. Bastien BIRON, joignable au 071/858.110 ou urbanisme@lesbonsvillers.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale – Service Urbanisme. Les réclamations et observations écrites sont à envoyer avant la clôture de l'enquête au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de Frasnes 1 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;
- par télécopie au numéro suivant : 071/858.142 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lesbonsvillers.be ;
- remises au Service urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme – PU2026/79.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. BIRON ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui se tiendra au Service urbanisme le mercredi 30/09/2026, à 12h.